

habitants de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan? Les problèmes de ces provinces sont différents. Dans nombre de cas nous n'avons pu partager avec les autres provinces des richesses créées en Ontario et cela a éveillé un certain ressentiment. Si ces provinces doivent progresser, elles doivent accélérer l'exploitation de leurs richesses naturelles. Il existe plusieurs façons de faire évoluer la situation. Avec la CDC, nous pouvons accélérer notre développement industriel par l'entremise de sociétés de la Couronne et d'associations dans toutes les régions du Canada.

Il faut que nous encourageons l'industrie dans tout le pays et dans tout endroit où il est possible de mettre sur pied des entités viables. La production industrielle de l'Ontario devrait être partagée équitablement avec l'ensemble du pays. Une distribution équitable des richesses créées est nécessaire. Les avantages d'une province devraient être partagés par les autres. Dès que les fruits d'une industrie seront partagés équitablement dans tout le pays, le ressentiment disparaîtra.

Mes remarques ont été assez superficielles car le temps nous manque pour ce débat auquel j'ai été heureux de participer. En dépit du calme et de la tranquillité dont nous faisons preuve ici, la colère et le mécontentement règnent à la Chambre. Le Parlement devrait le reconnaître. Il n'est pas trop tard pour que le gouvernement retire ce bill et le remplace par un autre plus approprié à la crise actuelle.

● (4.40 p.m.)

M. William Skoreyko (Edmonton-Est): Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'avoir l'occasion de dire quelques mots au sujet du bill C-225. Cet après-midi, les discours des membres du Ralliement créditiste et surtout celui du dernier orateur du Nouveau parti démocratique m'ont fort intéressé. Tout d'abord, je tiens à souligner que certaines déclarations du député de Waterloo (M. Saltzman) ne m'ont pas vraiment surpris. Son parti a toujours récriminé contre les grosses entreprises, forcément mauvaises. De toute évidence, certains membres de ce parti n'ont pas lu le livre de Robert Tyres qui, je crois, s'intitule: *Douglas in Saskatchewan*, volume qui semble faire ressortir que nul n'est plus honnête qu'un pêcheur réformé.

Je crois que le projet de loi à l'étude devrait être renvoyé au comité le plus tôt possible. Si on pouvait le faire cet après-midi, ce serait opportun pour plusieurs raisons. Je trouve très peu à redire à la proposition du ministre et de son secrétaire parlementaire, à savoir que les allocations d'amortissement devraient être prolongées jusqu'en 1972. Je suis en faveur, surtout si cette mesure doit favoriser les entreprises de quelque façon.

J'aimerais que le comité étudie le projet de loi, car, à mon avis, les hommes d'affaires du pays devraient avoir l'occasion de comparaître devant le comité afin d'exposer leurs objections ou de formuler d'autres solutions en ce qui concerne les allocations d'amortissement.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): La mesure doit être renvoyée au comité plénier.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Il n'est pas au courant.

M. Skoreyko: En prolongeant jusqu'en 1972 les allocations d'amortissement de 115 p. 100, je crois que le gouvernement se montre peu généreux, car l'expansion annuelle normale d'une industrie—pas nécessairement à cause des besoins ou du fait qu'une société particulière pourrait vouloir tirer profit de l'allocation—dépassera les frais que cette concession pourra représenter pour le trésor public. Si le gouvernement veut vraiment aider le monde des affaires en général, et plus particulièrement le secteur du bâtiment, qu'il supprime la taxe sur les matériaux de construction. Il faut prévoir des réactions en chaîne du progrès de tout secteur des affaires parce que l'aide a des répercussions non seulement sur le secteur choisi de l'économie—il doit rescinder immédiatement la taxe applicable aux matériaux de construction. Il a été question d'une définition de l'entreprise qui aura droit de bénéficier du programme. Hier, comme on le verra à la page 3924 du *hansard*, le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Mahoney) s'est exprimé ainsi:

Il y a lieu de signaler que la définition d'une entreprise de fabrication ou de transformation et des biens donnant droit à l'allocation supplémentaire figurera aux règlements qui seront établis peu après l'adoption de la mesure à l'étude.

Au cours des années, vous-même et moi avons été témoins de débats au cours desquels, jour après jour, et même semaine après semaine, nous avons discuté des avantages et des désavantages, des mérites et des inconvénients d'un projet de loi quelconque, uniquement pour constater enfin que les avant-projets des règlements d'application s'éloignaient à tel point des objectifs initiaux du Parlement que de nombreux députés en demeuraient complètement ébahis.

Je le répète, j'espère que le ministre, lorsque ce bill sera étudié au comité, donnera à ses membres l'occasion non seulement d'analyser les mérites et les inconvénients du bill lui-même, mais aussi de vérifier minutieusement les règlements d'application établis. Comme je le disais tout à l'heure, je souscris de tout cœur au principe de l'aide à l'entreprise, mais il me semble que le gouvernement, d'une main, donne un peu, tandis que, de l'autre il réduit les possibilités des propositions futures. Pareil comportement est néfaste. Je voudrais que certaines des propositions extrêmes du Livre blanc, dans la mesure où elles s'appliquent au monde des affaires du Canada, soient retirées ou fassent l'objet de graves réflexions avant de devenir loi. A mes yeux, rien ne justifiait la suppression des tarifs protecteurs applicables aux produits chimiques importés, lors des négociations d'il y a deux ans dans le cadre de la négociation Kennedy. A mes yeux, rien ne justifie qu'on règle les problèmes de l'industrie chimique en stabilisant le cours du dollar canadien.

Peut-être est-il temps de parler du ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin). Pour utiliser une expression de l'Ouest, il a remarquablement roulé l'industrie céréalière lorsqu'il était chargé de ce ministère. Il y a également parfaitement réussi avec l'industrie pétrochimique canadienne grâce à ce que j'appellerais les négociations particulièrement ineptes du GATT dont le résultat s'est traduit par une perte pour le gouvernement canadien et pour certaines de nos industries. Je me